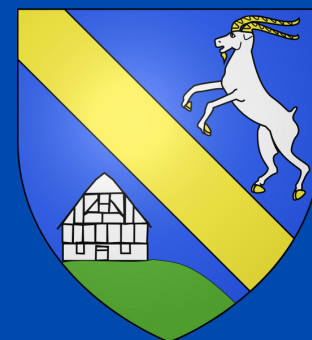


L'appariteur

« De Bott schallt »



OCTOBRE 2022

N° 42



LE MOT DU MAIRE

Tout va très bien Madame la Marquise, on déplore juste un petit rien ...

Tout va très bien, Madame la Marquise est une chanson de 1935 et un des grands succès de l'orchestre de Ray Ventura et ses Collégiens.

Elle est également devenue une expression proverbiale pour désigner une attitude d'aveuglement face à une situation difficile et une tentative maladroite d'en cacher la réalité.

L'information par les médias est une composante incontournable du monde moderne. Cependant, elle influence aujourd'hui nos loisirs, notre savoir, notre culture, le sport et même nos goûts musicaux tout en prônant ce besoin irréprensible de se connecter.

Mais comme le mentionne souvent les chroniques de Radio Bistrot :

« On ne nous dit pas tout » ...

ON NE NOUS DIT PAS TOUT !

Pénurie d'électricité cet hiver :

Le gouvernement se prépare à redémarrer une centrale à charbon en Lorraine pour produire la précieuse électricité (charbon banni il y a quelques mois encore...)

Et en 2035, nous devrions tous rouler en électrique, vu l'arrêt des ventes de véhicules thermiques neufs .

Marchons-nous sur la tête ? L'avenir nous le dira.

Influence médiatique encore ... : le mot à la mode après **pandémie** ? ... **Pénurie** !

Pénurie de moutarde, d'huile, de gaz, d'essence, d'électricité, d'eau, de pouvoir d'achat ...

Et pourtant, nous vivons bien et certainement mieux que nos parents ou grands-parents qui ont connu de vraies pénuries pendant les terribles années des deux guerres mondiales.

Il est vrai que pour eux l'essentiel était de vivre et non de s'inquiéter d'un lendemain où le plus petit grain de sable dans l'engrenage de notre confort moderne provoque une hystérie semi collective.

Aurions-nous également une pénurie de bon sens ?

“Lorsque l'on se cogne la tête contre un pot et que cela sonne creux, ça n'est pas forcément le pot qui est vide.”

(La sagesse selon Confucius)

CORDIALEMENT,

**RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBENHEIM**



SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	P.3
LA VIE MUNICIPALE	P.6
LA VIE DE LA COMCOM	P.11
INFO DU SMICTOM	P.12
JARDINS/MARAICHERS/HORTICULTEURS	P.13
LA RÉSIDENCE SÉNIORS	P.17
LA VIE DE L'ECOLE	P.18
ANIMATION JEUNESSE	P.20
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	P.22
ÉTAT CIVIL	P.26



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Mai 2022

Administration Générale

- Présentation d'un avant-projet - lotissement 1AU

Un aménageur foncier "La Foncière du Rhin" représentée par son gérant, M. RIETSCH Pierre-Yves et son collaborateur, M. THERME Christophe, présentent cette société familiale créée en 1995 et locale, dont le siège est situé à Sélestat.

M. MULLER Arthur, architecte, présente un visuel de projet pour un futur lotissement dans la zone 1AU au lieu-dit Kleinfeld où la surface du terrain est de 0,9108 ha.

Actuellement, le terrain est considéré comme un verger.

Le projet proposé a été étudié selon les réglementations du Plan Local d'Urbanisme de la commune, du SCOTERS et des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Le projet consiste à créer 18 logements, dont 16 maisons individuelles et 2 bâtiments de 4 logements aidés. Les terrains sont répartis entre 3,8 ares et 5,8 ares.

Une voirie centrale ainsi qu'une aire de retournement sont prévues.



Les élus soulignent le problème de stationnement et souhaitent que quelques places soient rajoutées.

D'autres aménageurs fonciers présenteront leurs projets pour cette même zone. Les membres du Conseil Municipal statueront d'ici l'automne 2022.

CONSEIL MUNICIPAL

- Aménagement cyclable entre le collège de Gerstheim et la commune de Daubensand sur le ban communal d'Obenheim :

Convention de mise à disposition

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de convention avec la Communauté de Communes
- de transmettre la liste des exploitants des parcelles concernées



- Demandes de subventions

Le Conseil Municipal décide d'octroyer la subvention de 648 € TTC à l'Association Sportive d'Obenheim et une subvention de 150 € à l'Amicale des Maires du Canton d'Erstein.



- Salles des fêtes - rapport de la commission

Monsieur Bruno HEILBRONN, adjoint au Maire et président de la commission donne lecture du compte - rendu.

Lors de cette réunion, Monsieur DIEFFENBACHER, architecte était présent.

Trois solutions sont présentées par la commission, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de donner leur avis sur chacune d'elle.

Première solution : La mise en place d'une extension à la salle des fêtes (côté gauche du bâtiment) en fonction de la demande des associations. Il faudra également prévoir une isolation extérieure des façades et de la toiture du bâtiment existant ainsi que le ravalement des façades.

Deuxième solution : La construction d'un nouveau bâtiment "maison des associations" à l'arrière de la salle des fêtes actuelle.

Troisième solution : La démolition totale de la salle des fêtes suivie de la reconstruction d'un nouveau bâtiment selon les nouvelles normes en vigueur.

L'ensemble du Conseil Municipal propose aux membres de la commission "salle des fêtes" de continuer le travail selon la première solution, à savoir la création d'une extension de la salle des fêtes, l'isolation extérieure et le ravalement des façades.



Divers

- Ecoles : Remerciements à Mesdames Jeanine RICCOBENE et Céline GOETZ pour leur aide auprès de l'école maternelle lors de l'absence de notre ATSEM.
- Appariteur : prochaine édition courant du mois de juin.
- Cimetière : Certaines tombes ne sont malheureusement plus entretenues.
- Fête des séniors : La fête des séniors aura lieu le 04 décembre 2022.
- Réunion de Conseil Municipal : Les prochaines réunions du Conseil Municipal seront à nouveau ouvertes au public.
- Terrain de pétanque : La poursuite des travaux aura lieu prochainement.

Séance du 20 Juin 2022

Administration Générale

- Révision tarif de location des jardins communaux
Plusieurs membres du Conseil Municipal proposent de revoir les tarifs de location des jardins communaux. La dernière révision des tarifs datait du 17 décembre 2001, le loyer annuel était fixé à 9,50€. Cette modification sera effective dès cette année. Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 1 voix contre de fixer le tarif à 25,00€ et d'en avertir les locataires.



CONSEIL MUNICIPAL

- ATIP - Approbation de la convention relative à la mission conformité contrôle ADS

La commune a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 30 juin 2015.

Par délibération du 14 janvier 2020, le Comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à la mission contrôle et conformité en ADS ainsi que les contributions correspondantes.

L'ATIP assure la mission "conformité et contrôles en ADS" relative à la police de l'urbanisme. Elle porte sur la vérification de la conformité des travaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées et sur le contrôle des travaux et la constatation des infractions au Code de l'urbanisme.

Elle est réalisée dans le cadre des modalités prévues par la convention.

Cette mission donne lieu à une contribution fixée annuellement par le Comité syndical.

Pour 2022, elle s'établit comme suit :

- Un forfait annuel acquitté au premier semestre dont le montant est calculé à partir d'un nombre d'actes prédéfini par la commune en fonction de ses besoins ; le tarif unitaire de l'acte est fixé à 180€.
- La commune a la faculté de solliciter la réalisation d'actes supplémentaires. Les demandes en sus seront honorées en fonction de la disponibilité de l'équipe. Le tarif dépend du niveau de complexité de l'acte, le barème est le suivant :

- Un permis de construire = 1 acte soit 180 €
- Une déclaration préalable = 0,75 acte soit 135 €
- Un permis d'aménager = 1,25 acte soit 225 €

La visite de contrôle sera facturée 180 € (même si elle ne donne pas lieu à un procès-verbal).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- Modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

Dès le 1er juillet 2022, par principe, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire, ni un caractère individuel sera assuré sous forme électronique, sur leur site Internet. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient d'une dérogation.

Pour ce faire, elles peuvent choisir, les modalités de publicité des actes soit :

- par affichage ;
- par publication sur papier ;
- par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter la proposition de "publicité par affichage" qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022.

Divers

- Lotissement 1AU : Un deuxième aménageur foncier Nexity Foncier Conseil Est, sous la responsabilité de M. Michel KOJIC, a déposé sa candidature concernant le projet du futur lotissement dans la zone du lieu-dit Kleinfeld.
- ONF : Un projet est en cours concernant l'aménagement de la forêt communale.
- Cimetière : Une réflexion est en cours pour un projet de végétalisation dans le cimetière.
- Pont : Florence ZEYSSOLFF, adjointe au maire, informe que M. FISCHER Jacky, M. ZEYSSOLFF Edmond et M. HEILBRONN Marc, se sont portés volontaires pour reconstruire un pont en bois en mauvais état : celui en place (au lieu-dit Nachtweide traversant la Lachter), déjà édifié par eux-mêmes par le passé.
- Ecole maternelle : Le bac à sable sera conservé.

Dates des prochaines séances

27 Septembre 2022
25 Octobre 2022
22 Novembre 2022
20 Décembre 2022



LA VIE MUNICIPALE

NOUVELLES ACQUISITIONS

La commune a fait de nouvelles acquisitions depuis le mois de juin, dans tous les domaines :

Ecole élémentaire



Ecole maternelle



Des portails pour les écoles d'un montant de 10 200 €



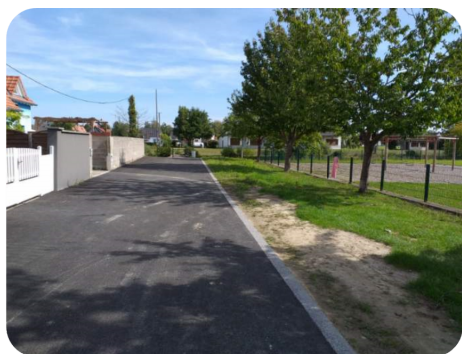
**Un vidéoprojecteur
pour la salle de classe CM1-CM2
d'un montant de 1 020 €
dont 425 € de la CCCE d'Erstein**



**Un tableau blanc interactif pour
la salle de classe CM1-CM2
d'un montant de 2 481 €
dont 1 034 € de la CCCE d'Erstein
et 1 000 € de la CeA**



**Un cendrier à l'arrêt de bus
"au boeuf" d'un montant
de 108 €**



**La route devant le pont de l'étang de
l'APP d'un montant de 25 530 €**



**Des décorations de Noël en LED
d'un montant de 15 721 €**



**Des projecteurs pour éclairer l'Eglise
Protestante d'un montant de 5 870 €
dont 1 000 € de la CeA**

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Le Conseil Municipal organise une matinée de broyage des déchets verts, au niveau de l'atelier municipal.

Le samedi 29 Octobre de 9h à 11h30.



CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE

L'ensemble du Conseil Municipal vous invite à la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, **le 11 Novembre 2022, à 11h**, devant le Monument aux Morts.

Un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes pour clôturer cette cérémonie commémorative.



REPAS DES SÉNIORS



Toute personne âgée de plus de 70 ans est cordialement invitée au traditionnel repas des seniors, qui aura lieu le **Dimanche 4 Décembre 2022.**

Chaque personne recevra une invitation pour le retour de cet évènement tant attendu.

Les courriers d'invitation seront déposés dans votre boîte aux lettres à partir du 14 Novembre.

Si au 21 Novembre, vous n'avez pas reçue votre invitation, contactez le secrétariat de la mairie, afin de procéder à votre inscription.

LA VIE MUNICIPALE

NOUVEL AGENT COMMUNAL

Suite à la demande de mise en disposition de M. ARENZ Joël, un nouvel agent est arrivé dans la commune le 6 Septembre 2022 :

il s'agit de **M. GUERIN Eric**.

Il rejoint donc l'équipe des agents communaux et travaillera avec FRITSCH Christophe et RUHM Nicolas.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Une fleur pour Obenheim...

Le jury alsacien du concours de fleurissement 2022 a rendu son verdict vendredi 29 Juillet. 38 communes alsaciennes ont été distinguées pour la qualité de leurs aménagements. Pendant près d'une semaine, les 6 équipes du jury des villes et villages fleuris d'Alsace ont inspecté 120 communes du territoire. Fleurissement, végétalisation, aménagement, mais aussi propreté et protection de la biodiversité sont autant de critères étudiés par les jurés.

Objectif : l'obtention d'une, de deux ou de trois fleurs fièrement exhibées sur les panneaux à l'entrée des "villes et villages fleuris".

Le jury est passé à Obenheim mardi 26 Juillet au matin.

Cette récompense est le fruit de l'engagement de nos agents communaux dans la mise en beauté de notre village, et permet, à Obenheim, d'avoir un retentissement plus important et de mettre en avant ses embellissements et sa beauté.

Les secrétaires ont participé, elles aussi, à l'obtention de ce label, par la création d'un dossier mettant en avant les atouts de la commune.

Un beau travail d'équipe, sans lequel, rien n'aurait été possible.



Notre village a obtenu sa première fleur avec brio et pourrait même prétendre à la deuxième fleur l'année prochaine.



Nous tenions à remercier les habitants sensibilisés, tout au long de l'année, au respect de l'environnement, de la biodiversité et aux modes de gestion environnemental.



LA VIE MUNICIPALE

AVIS AUX AMATEURS...

Le jury « **fleurissement d'Alsace** » organise chaque année un concours départemental des maisons fleuries. Les efforts que vous avez faits pour embellir votre maison ont été appréciés et nous souhaitons vous inciter à vous inscrire.

Une sélection pour les particuliers est prévue en automne sur la base d'envoi de photographies numériques représentatives de leur fleurissement. Le jury vous propose d'envoyer vos photos jusqu'au 30 Octobre via le lien suivant :

<http://www.fleurissement.alsace>

Créez votre compte et saisissez les participants. Il est demandé 5 photographies maximum : la maison entière (de loin débordant légèrement sur les voisins), de chaque façade visible de la rue, 1 ou 2 gros plans éventuels.

Peuvent concourir les particuliers, jardins familiaux, potagers "sauvages"...

Pour toute aide et conseil, vous pouvez contacter l'animatrice « Fleurissement et cadre de vie » :



Marie BARBERO SCHMITT

Alsace Destination Tourisme / Collectivité Européenne d'Alsace

1, place du Quartier Blanc

67964 STRASBOURG Cedex 9

marie.barbero@adt.alsace / 03.88.15.45.68



DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux effectués sur votre propriété, maison ou dépendance doivent obligatoirement être déclarés en mairie.



Dès lors que vous souhaitez effectuer des travaux (abris de jardin, piscine, véranda, pergola, pose de velux, aménagement d'une grange en habitation, etc...) sur votre parcelle, une déclaration doit être faite en mairie, **avant le début des travaux et avant l'achat du matériel.**

Il peut s'agir d'une demande de :

PC : permis de construire / **PD** : permis de démolir / **DP** : déclaration préalable pour tous les autres travaux

Tous travaux réalisés sans accord peuvent aboutir à une démolition.

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est consultable sur le site internet de la commune :

<https://www.obenheim.fr/quotidien/plan-local-urbanisme.htm>

Renseignements au secrétariat de la mairie ou sur www.service-public.fr



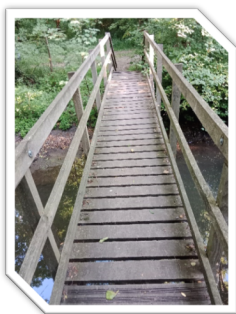
Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer des formulaires ou de se déplacer en Mairie !

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande et accéder aux courriers de la mairie.

LA VIE MUNICIPALE

PONT AU RUHORT



En mai 2013, le pont de bois au Ruhort a été consolidé par messieurs Jacky Fischer, Marc Heilbronn et Edmond Zeyssofff (cf Appariteur n°13).



9 ans plus tard, ces derniers ont décidé bénévolement d'effectuer quelques travaux de renforcement (changement des planches), afin de sécuriser le pont très emprunté par les promeneurs.



Pendant les "travaux", ces "ouvriers bénévoles" ont remarqué que les poutres étaient pourries par manque de soleil. Le chantier a donc été plus conséquent que prévu.

Le pont a été entièrement renforcé, les planches et les balustrades ont été changées.



Le petit pont a fait peau neuve et a également été abaissé pour faciliter l'accès aux marcheurs et cyclistes.



Merci à nos courageux bénévoles. Grâce à leur engagement, la commune n'a engagé aucun frais.



ADJUDICATION DE BOIS

Une adjudication de bois de chauffage est prévue, **le mercredi 14 Décembre 2022 à la salle des fêtes d'Obenheim, à 18h30.**

Les lots de bois seront préparés par les agents communaux et la vente se fera sous forme d'enchères.

Une deuxième adjudication de bois de chauffage, organisée par l'ONF, aura lieu prochainement. Nous vous tiendrons au courant de la date le plus rapidement possible.

Les feuilles de lots seront disponibles bientôt en mairie.



LA VIE DE LA COMCOM

RELAIS PETITE ENFANCE

Dédiés à la petite enfance, les trois Relais Petite Enfance (RPE) de la CCCE offrent un ensemble de services aux assistants maternels, aux enfants qui leur sont confiés et aux parents-employeurs.

Ces lieux d'informations, d'écoutes, d'échanges ont pour but d'accompagner parents comme professionnels dans les démarches, telles que : recherche d'un mode d'accueil, informations législatives, soutien à la parentalité, informations sur la demande d'agrément, etc...

Jeux, découverte, expérimentation et éveil sont également au programme.

En effet, ils proposent aussi des matinées d'éveil aux jeunes enfants sur le temps d'accueil avec les assistants maternels ou avec les parents.

Le programme trimestriel est disponible sur le site www.cc-erstein.fr et dans votre mairie.

Pour prendre rendez-vous ou participer à une animation, vous pouvez contacter le RPE de votre secteur :

BENFELD

rpe.benfeld@cc-erstein.fr - 03 88 58 59 97

ERSTEIN

rpe.erstein@cc-erstein.fr - 03 88 21 25 51

RHINAU

rpe.rhin@cc-erstein.fr - 03 88 74 20 43



Les guichets uniques de Benfeld (03 90 57 89 21) et d'Erstein (03 88 58 88 62) restent également à votre disposition pour toutes demandes d'information : guichetunique.enfance@cc-erstein.fr

Le Pôle Familles et Culture vous souhaite de belles rencontres au sein de nos relais.

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS : TOUS DANS LE MÊME BAC !

Vom 1. Jänner 2023, Alli Verpackunge un Papierer were sortiert !

A compter du 1er Janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers imprimés dans le bac jaune.

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de pouvoir les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés pour leur trouver des solutions de valorisation (recherche de débouchés pour le plastique, modernisation des centres de tri...). Dans le même temps, les industriels ont aussi été incités à faire leur part d'efforts, en emballant leurs produits de manière plus vertueuse.

Ce travail a porté ses fruits : à partir du 1er Janvier 2023, nous pourrons trier plus et plus simplement. Le centre de tri des Scherwiller pourra à cette date accueillir tous les emballages. Ils seront dans leur grande majorité (80%) recyclés. Pour ceux dont les débouchés de recyclage n'existent pas encore ils seront valorisés énergétiquement.

À TRIER DANS LE BAC JAUNE

Dans le bac emballages jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Désormais, plus de doute tous les emballages et les papiers se trient !

ET EN PRATIQUE ?

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
- 4/ N'imbriguez pas vos emballages les uns dans les autres, votre tri serait perdu



UNE ADAPTATION DES DISPOSITIFS DE COLLECTE ET DE LA REDEVANCE

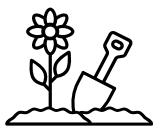
Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches...), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos...), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots. Pour rappel, les emballages en verre et les biodéchets sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

Ce transfert important de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services de gestion de collecte et traitement des déchets.

Dès le 1er Janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra **18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie**. Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus. Pour que chacun trouve son rythme en fonction de sa production de déchets, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine. L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri : des biodéchets et de tous les emballages et papiers.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.smictom-alsacecentrale.fr

TÉMOIGNAGES



René exploite un jardin communal depuis plus de 50 ans.

Il y plante toutes sortes de légumes. Il est très occupé au printemps puisqu'il fait lui-même tous les plants de légumes et de fleurs dans un tunnel.

A l'extérieur, il cultive des pommes de terre, des poireaux, des tomates, des céleris, des haricots, des carottes, des poivrons, du persil..., principalement les légumes appréciés par sa famille.

René passe en moyenne 2 heures par jour dans le jardin, sauf s'il pleut.

La chaleur de cette année l'a contraint à un peu plus d'arrosage et à des binages plus fréquents. Cependant, il a eu de belles récoltes.

Il signale que la terre de son jardin est très bonne. Au printemps, il veille à recommencer les travaux quand la terre est bien sèche : "Il faut un peu de feeling", dit-il.

Parmi ses nombreuses passions, le jardin occupe une belle place.



C'est la deuxième année que **Fanny** cultive un jardin communal en plus de son jardin privé.

Dans ce potager extérieur, elle plante tout ce qui est rampant : les cucurbitacées, les melons, les pastèques et aussi des tomates, des oignons et des poireaux d'hiver.

Elle s'y rend tous les 2 jours et y reste plus ou moins longtemps selon le travail à faire.

Lors de cet été caniculaire, elle a donc arrosé tous les 2 jours et était ravie de l'usage du bâchage pour éviter les mauvaises herbes et pour garder l'humidité. Elle a récolté un peu moins de tomates.

A l'avenir, elle prévoit plus de paillage et de bâchage.

Par rapport à la crise et aux risques éventuels de vol, on lui a conseillé de ramasser plus tôt certains légumes : patates douces, butternuts et potimarrons, ils étaient déjà mûrs.

Pour elle, jardiner est un vrai plaisir ; la famille apprécie de manger des légumes sains toute l'année, soit en conserve, soit en congélation.

Les belles récoltes sont une économie flagrante pour le budget légumes de l'année.



Corinne entretient un jardin communal depuis 2012.

Ses principales plantations sont tomates, melons, poivrons, framboises, fraises, potirons et haricots.

Le temps qu'elle passe dans son jardin dépend bien évidemment des saisons, mais elle estime passer dix heures par semaine.

Cet été caniculaire a provoqué des récoltes précoces, les plantations mûrissent trop vite ; néanmoins, Corinne n'a pas eu à arroser plus souvent. Concernant le réchauffement climatique, elle ne prévoit pas de modification pour les années avenir et s'adaptera au moment voulu.

Elle ne rencontre pas de difficultés particulières dans son jardin, pas de vols ni de dégradations.

Elle nous donne quelques astuces :

- pour que les tomates aient plus de goût, ne pas leur donner trop d'eau.
- pour lutter contre les maladies des plantations, associer plusieurs plantes.



MARAICHERS D'OBENHEIM

FERME DONNER

C'est depuis le 1er Novembre 2003 que la Ferme Donner est établie rue de Colmar.

Martine cultive et vend tous les légumes classiques qui varient selon les saisons. Elle propose quelques spécialités : la courgette spaghetti végétal, des courges "Pink Banana", "Bleue de Hongrie" et "Galeuse d'Eysine dite Vérulia".

Ces nouveautés rencontrent un franc succès chez les clients.



Pour assurer l'activité de la ferme, la gérante y travaille à plein temps ; une personne en emploi saisonnier est occupée de mai à octobre. Ponctuellement, son mari et ses enfants offrent une aide bénévole.

La vente des productions se fait majoritairement en libre-service dans les distributeurs et par commande sur le site internet de la ferme.

Pendant la grosse saison d'été, un mini marché est organisé tous les samedis devant la propriété. En plus des légumes, y sont proposés des produits transformés : pestos, soupes, sauces tomate, confitures, sirops de menthe et jus de pomme.



Pendant la canicule de cet été, il a fallu arroser un peu plus, mais le paillage a bien maintenu la fraîcheur et l'humidité. Le personnel a débuté les travaux plus tôt dans la journée, cependant les contraintes physiques liées à la chaleur ont fait souffrir les corps.

Certains légumes ont attrapé des coups de soleil particulièrement les haricots, poivrons et tomates. Face aux changements climatiques annoncés, la maraîchère continuera d'utiliser de plus en plus le paillage, d'adapter les variétés de légumes et de se faire conseiller par des professionnels.



Un problème en constante augmentation, la « fauche » y compris sur les arbres fruitiers. Dans les champs, certaines personnes pensent que c'est "self-service" !

Une recette à essayer avec la courge spaghetti

Couper la courge spaghetti crue en 2 dans le sens de la longueur puis enlever les pépins. La disposer dans un plat à gratin, garnir au choix de sauce bolognaise ou de fromage fondant.

Cuire le tout pendant 40 à 50 minutes à 180°. **Bonne dégustation !**



MARAÎCHERS D'OBENHEIM

RIEDOASIS

La ferme Riedoasis a été créée en 2009 par Mathieu Fritz, afin de préserver les huit hectares familiaux, pour les générations futures.

Le maraîchage est diversifié, afin d'avoir un maximum de légumes différents à mettre dans les paniers hebdomadaires, proposés toute l'année aux consommateurs. Les serres permettent d'avoir des produits frais durant la saison hivernale en complément des racines et courges de la saison estivale.

La ferme emploie 6 personnes pour un équivalent de 4 temps plein.



Les paniers de légumes qui sont commandés, via le site internet riedoasis.fr, sont distribués par le biais d'un abonnement ou pour des commandes individualisées.

Les portes de leur grange sont ouvertes les vendredis soir de 17h à 20h pour la vente directe de produits.



La gamme de leurs légumes est élargie grâce à des partenariats : proposition de pain des boulangeries Ludwig d'Obenheim, La Cigogne et le Fournil de Gerstheim, des œufs de la ferme Bapst de Matzenheim et une gamme de fruits et fruits secs approvisionnés par la Scot La Cigogne de Weyersheim.



Les années de canicule, à court terme, sont moins dramatiques pour les maraîchers car ils ont la chance de pouvoir utiliser l'eau de la nappe phréatique. Certes, les tâches d'arrosage prennent du temps, mais le travail est bien organisé.

Les feuillages des pommes de terre, tomates et oignons sont sains et assurent pleinement leur fonction de panneaux solaires qui se traduit par de belles récoltes de légumes.

À long terme, malheureusement, l'arrosage avec l'eau de la nappe est contre-productif car l'eau est fortement calcaire.

L'eau est consommée par les plantes ou s'évapore, voire retourne à la nappe mais le calcaire reste dans la couche superficielle du sol et vient basifier le milieu, ce qui est négatif pour la vie du sol et des futures récoltes. La ferme a planté plus de 2 km de haies composées d'arbres de hauts jets et d'arbustes afin de tempérer les fortes chaleurs en ombrageant le sol.



Il devient difficile de faire du chou en Alsace. Il fait trop chaud en août, les plants se mettent en mode survie et ne grossissent pas correctement.

Les tomates sous la serre prennent des coups de soleil et leur mûrissement n'est pas optimum. Depuis plusieurs années, les maraîchers sont satisfaits de leurs récoltes de patates douces. Ils sont contraints de choisir des variétés plus adaptées aux chaleurs.

Leurs problèmes sont d'ordre économiques. Les salaires sont bas par rapport à la difficulté et la technicité du métier. Les salariés de la ferme prennent de plein fouet une concurrence liée à la non harmonisation européenne en matière sociale.

Pour l'avenir de l'humanité et de la biodiversité, les agriculteurs de la ferme sont convaincus que le monde agricole doit réapprendre à travailler AVEC la nature, en se souvenant que la terre est un organisme vivant dont il faut prendre soin.

HORTICULTEURS D'OBENHEIM

SCEA DU RIED

La SCEA du Ried a été créée en 1996. C'est en 2012 qu'Olivier et Angélique ont développé une activité de diversification, l'horticulture, production et vente de fleurs et replants de légumes.

Les horticulteurs proposent des plants de légumes classiques : tomates, courgettes, concombres, poivrons, aubergines, salades, choux, maïs doux et pour pop-corn.... A cela s'ajoutent les herbes aromatiques, les plants de melons et pastèques. On y trouve tout pour le jardin et aussi du terreau professionnel. Une agriculture raisonnée y est pratiquée, l'usage des pesticides est limité aux fleurs en cas de nécessité.



La partie fleurs et plantes ornementales connaît deux temps forts : au printemps (activité la plus dense) et en automne.

Les clients sont reçus directement sur le lieu de production. En été, l'horticulture est ouverte le matin ; au printemps et en automne, toute la journée.

Le personnel de la société se compose d'un gérant, d'une salariée actionnaire et d'une personne en emploi saisonnier. Leurs enfants interviennent bénévolement pour les temps forts. Le temps de travail correspond en gros à un emploi et demi.

En été, le travail en serre se fait tôt le matin, il s'agit surtout de la partie chrysanthèmes.

En hiver, l'activité s'étend sur toute la journée : bouturage, semis, repotage...

Cet été caniculaire a eu quelques répercussions : la chaleur a brûlé quelques plants et freiné la pousse des chrysanthèmes.

Les horticulteurs cherchent sans cesse de nouvelles variétés afin de mieux répondre aux attentes des clients. A l'avenir, les plantes devront être davantage résistantes à la chaleur et moins gourmandes en eau.

Dès le printemps, certaines variétés de fleurs seront remplacées. Ils utilisent des Fertil pots biodégradables et à planter directement dans le sol. Mais ces pots ne conviennent pas à toute la production.



D'autres plantes sont proposées dans des pots recyclables adaptées à la taille du contenant ; il s'agit de réduire l'usage du plastique.



A noter qu'avec l'épidémie de Covid, les gens avaient du temps libre pour faire leurs semis et les ventes ont été impactées. En général, quand le printemps n'est pas au beau fixe, les ventes sont plus importantes.

En 2022, certains clients ont réduit l'achat de fleurs pour profiter davantage de loisirs et de vacances.

Quelques conseils :

Veiller à la taille du contenant ; plus il est important, moins il faudra arroser.

Il vaut mieux arroser raisonnablement : une plante mourra plus souvent d'un excès d'eau.

Certaines matières chauffent très vite dès les premiers rayons de soleil, ce qui peut être préjudiciable pour vos plantes surtout si le volume de terreau est trop faible.

Les horticulteurs partagent volontiers leurs astuces au moment des achats faits par les clients.



LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Ces derniers mois, les résidents ont pu participer à diverses activités, plus variées les unes que les autres.



Le foodtruck "Ma Chouette Crêperie" est venu les régaler de bonnes crêpes et des galettes de sarrasin ! Les résidents sont friands de ces nouvelles saveurs !



Ils sont allés visiter les églises de Neunkirch et de Gerstheim. Ils en ont aussi profité pour visiter les jardins des environs comme celui de "Pierrette" à Diebolsheim.



Les résidents sont allés découvrir la Savonnerie de la Forge à Gerstheim. Ils ont découvert la fabrication du savon.

Afin d'agrémenter leurs recettes de cuisine, les résidents peuvent utiliser des aromates qui sont plantés dans un bac devant la résidence.



Pour passer de bons moments ensemble, des activités repas ou pâtisseries sont organisées. Après l'effort, le réconfort ! Les résidents se régalerent !

Les après-midi sont partagés entre jeux de société, parties de pétanque, ou bien des activités manuelles. Ces activités peuvent être supervisées par un intervenant professionnel du village ou des environs.



Oiseaux peints et mis en scène par les résidents : ce sont les oiseaux vus autour de la résidence.

LA VIE DE L'ÉCOLE

À L'ÉCOLE, J'Y VAIS À VÉLO !

Du 2 au 22 Mai 2022, les 3 classes de l'élémentaire ont participé au défi : "à l'école, j'y vais à vélo !" organisé par l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est, en partenariat avec plusieurs collectivités et territoires du Grand Est.

Le défi consistait à se rendre dans son établissement scolaire au moyen d'un transport alternatif : à vélo, à pied, en trottinette. Les élèves ont ainsi comptabilisé le nombre de kilomètres journalier durant cette période.

Notre école s'est classée 78ème sur 176 écoles, avec une participation de 38% (8.2% pour le vélo, 22.1% pour la marche et 7.4% pour la trottinette).

Pour féliciter nos jeunes courageux, les élus de la Région ont souhaité les récompenser en proposant une animation, le vendredi 30 Septembre, avec l'association "Cyclo-Circus".



Ils ont ainsi pu découvrir divers vélos dignes des plus grands cirques ! Tandem côte à côte, grand-bi, vélo-step, triporteur, vélo de 36 pouces, aux roues désaxées ou au cadre articulé...

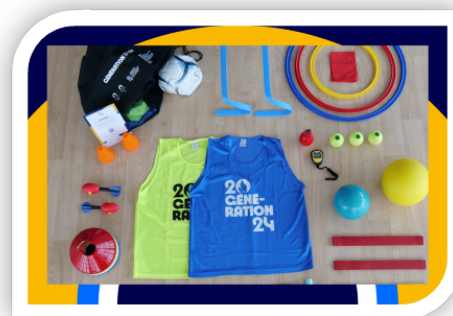
ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE DU CP AU CM2

"Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre." (Eduscol)

Les enseignantes de l'école élémentaire ont réagi et ont mis en place tous les jours 15 à 20 minutes des Activités Physiques Quotidiennes (APQ).

Ainsi de 13h30 à 13h50, tous les élèves sont répartis dans 4 groupes (groupes hétérogènes du CP au CM2) et sur les 4 jours chaque groupe tourne dans un atelier.

Les enseignantes animent un atelier "jeu collectif", un atelier de "passes", un atelier "relais" et le dernier atelier où les enfants sont en autonomie avec des jeux de cordes à sauter, des élastiques, des jeux de la malle cirque (massues, diabolos, anneaux).



Les enfants comme les enseignantes sont ravis de ces pratiques sportives durant lesquelles les enfants sont en mouvement permanent, ils s'entraident et partagent de 6 à 11 ans...

À LA DÉCOUVERTE DE LA FERME DE MARTINE



Les élèves des classes de maternelles, CP et CE1 sont allés rendre visite à Martine de la ferme Donner.

Nous avons pu assister à la fabrication en direct d'un jus de pomme bio dont voici les différentes étapes :

- cueillir les pommes
- laver les pommes
- mettre les pommes à broyer dans la broyeuse
- mettre les pommes broyées dans le presseur hydraulique, allumer l'eau, attendre, puis le jus coule sous nos yeux !



Chacun a pu mettre des pommes dans le broyeur. Puis ces pommes ont été mises dans le presseur. Les enfants ont observé le jus coulé et ont eu la chance de déguster un délicieux verre de jus de pommes fraîchement pressés.



"Le jus de pomme était délicieux !"



"Merci Martine !"



"Je n'ai jamais bu un jus de pomme aussi frais !"



VENTE DE FROMAGES

L'association **APPINESS** organise une vente de fromages en direct d'une fruitière de Franche-Comté.

Les bénéfices seront reversés à l'école Sabin Salinas afin de soutenir les actions de l'année scolaire 2022-2023.

La somme obtenue sera reversée à l'école de façon égalitaire entre chaque élève.

Si vous souhaitez commander, il vous suffit de retourner le bon de commande en y joignant votre règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de **APPINESS** dans la boîte aux lettres de **APPINESS** située devant l'école élémentaire. Le bon de commande doit être retourné au plus tard pour le **Lundi 28 Novembre 2022**. N'hésitez pas à en parler autour de vous (voisins, famille, collègues de travail...)

Votre commande sera à récupérer **Mercredi 14 Décembre 2022**, au local de l'association (cour de l'école élémentaire). Merci de choisir un créneau sur le bon d'achat.

Le bon de commande est disponible : sur le [Facebook de l'association Appiness Obenheim](#) ou sur simple demande à appiness.obenheim@yahoo.com

ANIMATION JEUNESSE

LES ACTIVITÉS DES JEUNES POUR L'ÉTÉ 2022

Début Juillet, pour bien commencer les vacances avec le sourire, nous avons organisé un cinéma de plein air gratuit pour tout le monde. Le film « 30 jours max » a été diffusé à côté du complexe sportif de Gerstheim.



Les jeunes sont aussi allés à Rulantica grâce à leur action d'auto-financement lors de la fête du périscolaire et du ciné plein air.

Et nous avons organisé un escape game et des jeux de société au sein de la maison de retraite "le Manoir", à Gerstheim, afin de tisser un lien intergénérationnel.

De bons moments chargés d'émotions ...

Merci à Sandrine et à toute l'équipe de la résidence de nous avoir accueillis au sein du Manoir.



Avec cette superbe météo, plusieurs sorties baignade ont été organisées à la piscine de Lahr, au lac de Pierre Percée et à Wittisheim pour du paddle et du wakeboard.



ANIMATION JEUNESSE



Tout cela, en plus des sorties habituelles, comme le bowling, le laser game...



Les jeunes ont également fait des balades nature, des constructions de cabane, des ateliers de survie, des sorties cinéma, des soirées loup garou, de la pétanque et des jeux de société à gogo.



En espérant que ce programme leur a plu et qu'ils puissent être reposés et en pleine forme pour la rentrée qui approche.



Après une quinzaine d'années en tant qu'animatrice avec les ados, Carine PAPROKI a pris la direction du périscolaire d'Entzheim depuis la rentrée de septembre.

Elle tient à remercier vivement la commune qui l'a toujours si bien soutenue ainsi que tous les parents, les jeunes, les bénévoles et au plaisir de les croiser sur le territoire ...

Un grand merci à son équipe d'animateurs de l'été : Coco, Axel et Léo 😊 ainsi qu'à tous les jeunes motivés et engagés !



Une nouvelle personne sera recrutée courant octobre, en attendant vous pouvez contacter Gilles Debard 06.79.11.74.54 pour tout renseignement.

MARCHE DES SORCIÈRES



Mise entre parenthèses depuis 2019 pour cause de crise sanitaire, le comité des fêtes d'Obenheim a décidé de renouer avec la Marche des Sorcières.



L'ensemble du comité des fêtes s'est réuni plusieurs fois pour préparer cet événement. Depuis fin août, une quinzaine de bénévoles se sont retrouvés tous les mercredis soirs pour rafraîchir les sorcières, les fantômes, les araignées ...et pour créer de nouveaux sujets. Merci à eux !



Samedi 8 octobre, sous une pleine lune radieuse et une température clémente, zombies, vampires, clowns bouchers, spectres et autres créatures de la nuit ont retrouvé les sentiers et la forêt.



Près de 1 100 inscrits ont pris le départ, certains grimés et déguisés. Pour se repérer des braseros de bois ont été disposés le long du parcours de 7 km. Des saynètes attendaient les marcheurs (cimetière, cabane de la sorcière...) ou de simples incursions de personnages terrifiants sur le sentier effrayaient les participants. De beaux décors d'épouvante et une ambiance terrifiante !

Les participants ont pu déguster leur premier vin chaud de l'année puis un peu plus loin, à l'orée d'une clairière, ils ont grillé au feu de bois du pain rehaussé d'une tranche de lard.

A l'issue de la marche, ceux qui avaient réservé leur repas, environ 500 personnes, ont gagné la salle des fêtes, les autres avaient la possibilité de déguster grillades et frites, à l'extérieur, autour d'un grand feu.



Le comité des fêtes et la commune d'Obenheim remercient la centaine de bénévoles qui a oeuvré avec joie et motivation pour que cette manifestation soit une réussite.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

GYM ENERGY

Vous voulez garder la forme pour vous sentir bien ? Prenez le temps de faire du sport.

Dès 18 ans, **les lundis de 18h30 à 19h30**, nous vous attendons à la **salle des fêtes d'Obenheim.**

Nos séances sportives sont variées, adaptées aux capacités de chacun, diversifiées pour progresser et prendre du plaisir.

Venez avec votre tapis pour une séance d'essai gratuite !

Renseignements par mail : gym.daubensand@laposte.net



L'A.S. OBENHEIM

L'A.S. OBENHEIM a le plaisir de vous inviter
le Lundi 31 Octobre 2022 à 20h00 à son

LOTO D'HALLOWEEN

A LA SALLE DES FÊTES D'OBENHEIM

- 1 Voyage pour 2 pers. dans le bassin Méditerranéen d'une valeur de 1 250 Euros
- 1 Voyage pour 2 pers. dans le bassin Méditerranéen d'une valeur de 1 100 Euros
- 2 Places adulte RULANTICA
- 3 Bon d'achats de 200 €, 150 € et 100 €
- 1 Téléviseur Grand Ecran 139 cm
- 1 Machine à laver
- 1 Bon pour 2 entrées SPA et repas "Chez Julien" à Fouday
- 1 Lot de deux VTT
- 1 Lave vaisselle
- 2 Hoverboards
- 2 Places pour le concert de Soprano au Zénith de Strasbourg
- + de 33 lots : Valeur 6.200 €

Droit d'entrée par personne
5 cartons à 20 €
Le 6ème est gratuit
Le carton sup. : 2 €
Le carton enfant : 2 €

Petite Restauration et Garderie assurée (enfant de 3 ans et +)

Et bien sûr d'autres lots en pagaille dont :
Corbeille de café, Corbeille de bières, Plancha, Centrale Vapeur, Tireuse à bière, Aspirateur sans fil, Coffret Outillages, Nettoyeur Haute Pression, Friteuse, etc...

Pour vos réservations, veuillez contacter:
Philippe Husson - Tél. 06 81 15 97 65 ou Bertrand Andna - Tél. 03 88 98 45 85
E-mail: loto-as-obenheim@laposte.net

Après 3 longues années d'absence suite à la crise de la Covid, l'A.S. Obenheim vous propose à nouveau son loto d'Halloween.

On vous attend nombreux avec de supers lots !

Un droit d'entrée est demandé pour chaque personne pour jouer d'un montant de 20€, donnant le droit à 5 cartons.

Possibilité de se restaurer sur place.

Réservations et renseignements auprès :

de HUSSON Philippe - 06.81.15.97.65

de ANDNA Bertrand - 03.88.98.45.85

ou par mail : loto-as-obenheim@laposte.net



**RENDEZ-VOUS LE 31 OCTOBRE 2022 À PARTIR DE 20H00
À LA SALLE DES FÊTES D'OBENHEIM.**

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage organise un repas convivial autour de nos villes jumelées : Ouessant, Molières, Cadouin et Alles-sur-Dordogne.

Ce repas de jumelage sera servi au déjeuner le

11 Novembre 2022 à 12h30 à la salle des fêtes d'Obenheim.

Il sera composé d'un apéritif, d'un Cassoulet en provenance du Périgord, d'une glace au Caramel au beurre salé et d'un café.

Ce bon moment sera ponctué d'une animation surprise.

Le prix de ce repas est de 22€ au profit du Comité de Jumelage.

Les réservations sont ouvertes jusqu'au 21 Octobre 2022.

Renseignements et réservation à la mairie.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

HARMONIE

Les bras des bénévoles motivés ont permis d'organiser le marché aux puces du 2 Octobre dernier.

Malgré la pluie de l'après-midi, les affaires ont été fructueuses tôt à l'aube à la lueur des torches.



Vous pourrez retrouver les musiciens dès la période de Noël avec une soirée musicale le **samedi 17 Décembre 2022.**

L'ensemble musical partagera la scène de la salle des fêtes d'Obenheim avec la chorale "A Croches Chœur" d'Erstein ainsi que la chorale des "Trois Clochers".



D'ici là, les musiciens de toutes générations répèteront assidûment.

Certaines soirées sont réservées aux pupitres des bois et d'autres aux cuivres. Chaque groupe travaille en détail les airs et doigtés complexes de leurs partitions et de leur nouveau programme.

A noter qu'après plus de 35 ans de fêtes, de danses et de soupes à l'oignon, **la soirée de la Saint Sylvestre n'aura plus lieu à Obenheim.**

Les bénévoles remercient les habitués qui les ont accompagnés et soutenus.

Ils se réjouissent de les retrouver au courant de l'année, lors des prochaines animations festives.



Le concert annuel aura lieu le **samedi 25 Mars** prochain au lieu du traditionnel premier dimanche du mois de février.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ARBORICULTEURS

L'automne arrive, c'est la saison des pommes !

L'association des **Arboriculteurs de Benfeld** recherche des pommes pour l'atelier de jus.

Contactez-nous au 06.82.63.52.49 et laissez un message, on vous recontactera.



Pensez à garder vos bouteilles de champagne et de crémant (uniquement ce modèle) pour notre atelier de jus de pommes de Rossfeld.

Vous rendrez service à cette association de bénévoles et vous ferez un beau geste pour la planète ! Merci !



COLLECTE DE SANG

EN 1 HEURE,
VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !



Globules rouges

Hémorragies, accouchements difficiles...



Plaquettes

Cancers (Leucémie, Lymphome...)



Plasma

Maladies génétiques, déficits immunitaires...



PRÊTEZ VOTRE POUVOIR. DONNEZ VOTRE SANG !

Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang !

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

Dates des prochaines collectes à Boofzheim, de 16h30 à 20h :

21 Novembre 2022 / 07 Mars 2023 / 02 Mai 2023

11 Juillet 2023 / 12 Septembre 2023 / 20 Novembre 2023

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



16 Octobre : Fête paroissiale de l'Eglise Protestante

31 Octobre : Loto d'Halloween organisé par l'Association Sportive d'Obenheim

11 Novembre : Commémoration, suivie d'un repas "Jumelage", organisé par le Comité de Jumelage

4 Décembre : Fête des séniors organisée par la Commune

17 Décembre : Concert de Noël orchestré par l'Harmonie d'Obenheim

6 Janvier 2023 : Cérémonie des vœux du Maire

7 Janvier 2023 : Broyage des Sapins



Bienvenue aux familles !



Mme SEICHEPINE Rebecca
7 rue de Strasbourg



Mme ZEYSSOLFF Sonia
7 A rue de Colmar



M. SPIES Cédric et Mme MANGEL Fanny
1 A rue du Bataillon de Marche 24



M. CHRISTMANN Corentin et Mme MUSSLER Stéphanie
4 rue Longue



M. HAMM Emmanuel et Mme LECLERCQ Mandy
4 rue des Prés



M. KINTZ Maxime et Mme SCHMITT Mélanie
1 rue de l'Ecole



M. BORDE Jordan et Mme WEBER Floriane
9 rue de la Forêt



Famille ACKERMANN Angélique
5 rue Alphonse Adolf



Mme MARCHAL Marie-Christine
6 rue des Prés



M. BRONN Michel
2 rue des Vergers



Famille GASSER Lionel
6 rue Longue



M. DZEDZEJ Roger
1 rue des Vergers



Famille LOOS Michaël
4 A rue Voegelé



Famille RADUCANU Nicosor
5 rue de Strasbourg



Mme ZILL Sandrine
1 rue du Kleinfeld



Famille LAZAR Rebeca
5 rue de Strasbourg



Famille VINCENT Gaylord
11 rue Alphonse Adolf

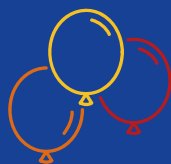


M. SCHILDKNECHT Marc
7 A rue du Général Walter

Anniversaires

80 ans

23 Août 2022
Mme LOOS Christiane



85 ans

09 Juillet 2022
Mme REMY Marguerite née LEONHARD

03 Septembre 2022
M. ALBRECHT Rémi

100 ans

28 Septembre 2022
Mme FENRICH Lucie née SCHLADENHAUFEN



Noces



22 Juillet 2022 : 50 ans de mariage
Mme SCHROEDER Céline et
M. GRATHWOHL Gérard



23 Août 2022 : 55 ans de mariage
Mme FENDENHEIM Bernadette et
M. FRITSCH Fernand



26 Août 2022 : 50 ans de mariage
Mme CASPARET Anny et
M. AMANN Bernard



28 Octobre 2022 : 55 ans de mariage
Mme SCHMITT Lilli-Anne et
M. SCHAELEDERLE Maurice

Naissances



30 Mai 2022 : Auriane
Fille de STIEDEL Frédéric
et de WOEHREL Céline



15 Août 2022 : Raphaël
Fils de CHRISTMANN Corentin
et de MUSSLER Stéphanie



22 Août 2022 : Eden
Fils de KINTZ Maxime
et de SCHMITT Mélanie



23 Août 2022 : Evan
Fils de MLADIN Stoia
et de MERCA Florentina



31 Août 2022 : Elise
Fille de NOLETTA Marilyne
et de REIBEL Hélène



25 Septembre 2022 : Liam
Fils de BORDE Jordan
et de WEBER Floriane

ETAT CIVIL

Décès

Mme WOEHREL Madeleine née GRINNER
Le 25 Juin 2022

Mme HERMANN Christiane née FUCHS
Le 3 Juillet 2022

M. HECHT Alain
Le 30 Août 2022

Mme DOTT Ginette
Le 13 Septembre 2022



Le 07 octobre, nous
avons appris avec une
profonde tristesse le
décès de M. CALES
Michel, Maire de la

commune jumelée d'Allès-sur-Dordogne, avec
qui les Obenheimois ont partagé des moments
chaleureux tant à Obenheim que dans le
Périgord.



Mariages

16 Juillet 2022 :
M. EHRHART Jocelyn
et Mme ZWIEBEL Cathia



24 Août 2022 :
M. LEHMANN Dominique
(Conseiller Municipal)
et Mme MARTINET Sophie



*Vous souhaitez communiquer dans
l'Appariteur ?*



Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail :
flozey67@gmail.com
Ou contactez le Facebook du village.

Coordonnées de la Mairie :

3 Place du Général de Gaulle

mairie@obenheim.fr

03.88.98.30.33

[Quoi De Neuf Obenheim](#)

www.obenheim.fr

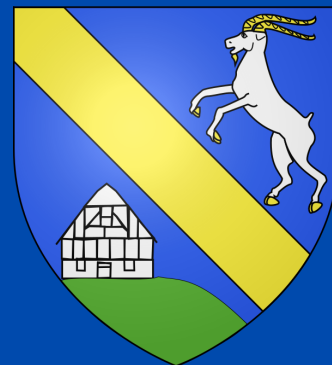
Horaires de la Mairie :

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h

*Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans,
95 ans ou 100 ans ?*

*Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de
Diamant ou Noces de Platine ?*

*Pour éviter tout oubli, merci d'en informer
le secrétariat de la Mairie.*



**Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -
Directeur de la publication : Rémy SCHENK
Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas,
Dépôt légal : octobre 2022 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -
Ne pas jeter sur la voie publique**